



Projet éolien de Genevrières

Forum informatif et participatif n°1 – Compte-rendu

Mairie de Genevrières

Mercredi 9 octobre 2024

Sommaire

Sommaire	2
1. Préambule.....	3
2. Les participants.....	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
3.1 Les échanges sur l'énergie éolienne.....	5
3.2 Les échanges sur le projet	7
3.3 Les échanges sur les études	8
3.4 Les échanges sur la démarche de concertation.....	11
3.5 La co-construction des points de vue de photomontage	12
4. Contacts	13
5. Annexes	14

1. Préambule

Depuis 2022, la société Velocita Energies porte le projet de développement d'un Parc Éolien sur la commune de Genevrières. Une Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) a été identifiée à l'ouest de la commune, sur des parcelles privées et communales.

Ayant la volonté d'intégrer et de faire participer les acteurs locaux aux réflexions sur ce dernier, Velocita Energies propose d'accompagner le développement de son projet d'une démarche de concertation. Dès 2022, la société a organisé plusieurs actions de concertation et de communication par le biais de plusieurs échanges et réunions avec les propriétaires et exploitants agricoles et élus concernés par le projet. En février 2024, Velocita Energies a organisé une réunion publique sur la commune. En complément, depuis le début d'année 2024, Demopolis Concertation, société spécialisée en concertation, a été missionné pour accompagner la démarche de communication et de concertation afin d'associer et d'impliquer plus largement l'ensemble des riverains de la commune.

Sur les mois d'avril et mai 2024, les équipes de Demopolis Concertation se sont rendues sur le territoire afin de mener une étude des perceptions auprès des habitants, sur le projet éolien de Velocita, plus largement sur les questions de transitions énergiques ainsi que sur la compréhension du contexte local. Cette étude s'est effectuée par le biais de différents entretiens allant de 30min à 1h30 d'échanges ainsi que par différentes sessions de porte-à-porte. Velocita Energies et Demopolis Concertation ont présenté le résultat de ce travail auprès des membres du Conseil municipal de Genevrières à l'été 2024. Les résultats de cette étude, ainsi que l'avancée des études du projet éolien ont été présentées au public mercredi 9 octobre 2024 lors d'un forum informatif et participatif à la mairie de Genevrières. Les objectifs de ce forum étaient les suivants :

- Informer les habitants sur l'énergie éolienne, le projet ainsi que les études en cours ;
- Présenter la démarche de communication et de concertation qui se poursuit durant le développement du projet, et présenter le résultat de l'étude des perceptions du printemps 2024 ;
- Co-construire les points de vue des photomontages de l'étude paysagère avec les habitants de Genevrières.

Le présent compte-rendu est dédié à la synthèse des principaux échanges tenus et des résultats de la co-construction des points de vue des photomontages de l'étude paysagère.

2. Les participants

24 personnes, dont une dizaine d'élus de Genevrières et une quinzaine d'habitants, sont venus participer au forum informatif et participatif autour du projet éolien de Genevrières, développé par Velocita Energies. Un journaliste du Journal de la Haute-Marne était également présent en début de forum.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur présence et la richesse de nos échanges.

Velocita Energies :

- Frédéric BELTRAN, Chargé de Développement Territorial, Velocita Energies
- Léa PERACINO, Cheffe de projet, Velocita Energies

Demopolis Concertation :

- Romane VALIGNAT, Consultante
- Charline ZINE, Associée

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Vous trouverez les affiches et éléments présentés lors du forum en annexes de ce document. Nous vous présentons ici la synthèse des échanges qui se sont tenus lors du forum, classés par thématiques.

3.1 Les échanges sur l'énergie éolienne

Sur les impacts

Question d'un participant : « Les éoliennes émettent-elles des ondes ? »

Réponse de Velocita Énergies : Oui, les éoliennes émettent des infrasons. Les infrasons sont des ondes sonores se situant en-dessous de la limite moyenne d'audition humaine. Selon l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES), les infrasons ne représentent pas un risque dans le cas de parc éolien étant donné que les études réalisées « ne mettent pas en évidence d'argument scientifique suffisant en faveur de l'existence d'effets sanitaires liés aux expositions au bruit des éoliennes ». Pour plus d'information, vous pouvez consulter le Rapport de l'ANSES : "Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens", mars 2018, disponible ici : <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2013SA0115Ra.pdf>

Question d'un participant : « Les éoliennes peuvent-elles avoir un impact sur nous ? »

Réponse de Velocita Énergies : Les éoliennes n'ont pas d'impact sur l'humain et sa santé, à quelques rares exceptions des personnes électrosensibles. En effet, le rapport de 2017 de l'Académie de Médecine ne reconnaît aucune corrélation directe entre le fonctionnement d'un parc éolien et certains symptômes comme le trouble du sommeil ou de l'anxiété.

Remarque d'un participant : « Un parc éolien dans l'ouest de la France, Nozay, avait été fermé à cause de ses impacts sur un élevage bovin. »

Question d'un participant : « Les vaches peuvent-elles être impactées par les éoliennes proches ? »

Réponse de Velocita Énergies : Les vaches ne produisent pas moins de lait et la qualité de la viande n'est pas remise en question. S'il existe effectivement quelques cas isolés d'éleveurs ayant porté plainte contre un projet éolien qui serait

prétendument à l'origine d'une baisse de la production laitière de leurs animaux, les experts intervenus sur le sujet (vétérinaires, géobiologues, ingénieurs...) ont conclu qu'aucune corrélation entre la présence d'éoliennes et l'apparition de ces phénomènes ne peut être établie. Les rares cas évoqués sont principalement liés à des problèmes sanitaires au sein de l'exploitation ou à des problèmes de mise à la terre.

Le cas de l'exploitation sur la commune de Nozay est un cas exceptionnel et difficile à expliquer. Des tests ont été réalisés en interrompant l'activité du parc pendant une certaine période. Aucune différence n'a pu être mise en évidence sur la santé des animaux entre la période où le parc était en activité et celle où il ne l'était pas. Cependant, tant que la cause des pathologies animales constatées ne sera pas connue, la filière éolienne restera en alerte sur ce sujet et suivra attentivement les différentes études menées.

Question d'un participant : « Les infrasons des éoliennes peuvent-ils influencer le comportement des chiens ? »

Réponse de Velocita Énergies : Pas à notre connaissance, au même titre qu'elles n'influent ni sur la santé humaine, ni sur celles des bovins et autres animaux d'élevages, domestiques ou sauvages alentours.

Sur le fonctionnement de l'éolien

Question d'un participant : « Pourquoi le parc éolien de Vannier-Amance est arrêté ? Son arrêt est-il lié également à une décision de justice qui a été prise envers ce parc ? »

Réponse de Velocita Énergies : L'exploitation de ce parc est suspendue par décision de justice le temps de régulariser l'avis de l'autorité environnementale, qui pendant l'instruction, n'avait pas été émis par la bonne administration. Le temps de faire cette procédure de régularisation qui est liée à une erreur de l'administration, nous avons demandé au Conseil d'Etat l'autorisation de pouvoir poursuivre l'exploitation du parc.

Question d'un participant : « Pourquoi ne peut-on pas orienter les lumières des éoliennes uniquement vers le ciel ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous pourrions et nous aimerions le faire, afin d'éviter un maximum de nuisances aux riverains. Actuellement, une contrainte de l'Armée nous empêche de le faire. Des discussions sont en cours depuis plusieurs années à ce sujet, cela pourrait donc évoluer dans les années à venir.

3.2 Les échanges sur le projet

Sur les éoliennes

Question d'un participant : « Quelle sera la hauteur de la position du rotor, et la hauteur de la garde au sol (distance entre le sol et le point le plus bas du passage des pales ? »

Réponse de Velocita Énergies : Selon le modèle que nous installerons, le rotor sera à une hauteur comprise entre 110 mètres et 130 mètres au-dessus du sol environ, et la hauteur de la garde au sol sera de 40 mètres à 50 mètres environ. Les éoliennes auront, elles, une hauteur estimée entre 180 et 200 mètres en bout de pales.

Sur l'implantation du projet

Question d'un participant : « Vous n'avez pas encore la trame d'implantation du projet ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous devons d'abord compiler tous les résultats d'études, qui arriveront fin 2024. Nous devrions donc pouvoir vous présenter des scénarios d'implantation du projet au printemps 2025.

Question d'un participant : « Le projet est-il fait sur du foncier privé ou communal ? »

Réponse de Velocita Énergies : La zone d'étude du projet est sur une partie communale, la forêt, et sur une partie privée, la zone agricole.

Question d'un participant : « Les éoliennes pourraient donc être implantées en forêt ? »

Réponse de Velocita Énergies : A ce stade, la forêt fait en effet partie de la zone d'étude, mais nous ne pouvons pas encore déterminer où seront placées les éoliennes.

Question d'un participant : « Prenez-vous en compte l'utilisation actuelle des parcelles pour décider de l'implantation des éoliennes ? »

Réponse de Velocita Énergies : Bien sûr, les activités présentes sur la zone d'étude font parties des contraintes étudiées pour déterminer l'implantation des éoliennes.

Question d'un participant : « Sur quelles parcelles seront les éoliennes ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous attendons les résultats des études pour définir les implantations. Nous vous présenterons, ultérieurement, leur implantation sur une carte. Nous ne pourrons pas vous dire les noms des propriétaires des parcelles privées, pour des raisons de confidentialité mentionnées dans les contrats que nous signerons avec eux.

Remarque d'un participant : « Je préférerais avoir les éoliennes sur les terres agricoles qu'en forêt, même si ça se voit plus. »

Remarque d'un participant : « C'est sûr qu'au niveau paysager, c'est gênant, mais bon... »

Remarque d'un participant : « Moi je ne trouve pas ça si moche. C'est mieux qu'une voie ferrée ou des lignes électriques. »

3.3 Les échanges sur les études

Sur les études

Question d'un participant : « Les études avancent-elles ? »

Réponse de Velocita Énergies : Oui, nous attendons les rapports des états initiaux concernant l'étude écologique et l'étude paysagère pour la fin de l'automne 2024 ainsi que le rapport d'expertise forestière dans les prochaines semaines. Les études de vent et acoustique ont débutées cet automne mais pourront rapidement nous fournir les premiers résultats. A partir de début 2025, nous devrions avoir assez d'éléments pour commencer à définir les variantes d'implantation.

Question d'un participant : « Les études prennent-elles en compte qu'il y a, sur la zone d'étude, une faille de conductibilité électrique ? Cela pourrait en effet avoir des incidences sur le bétail. »

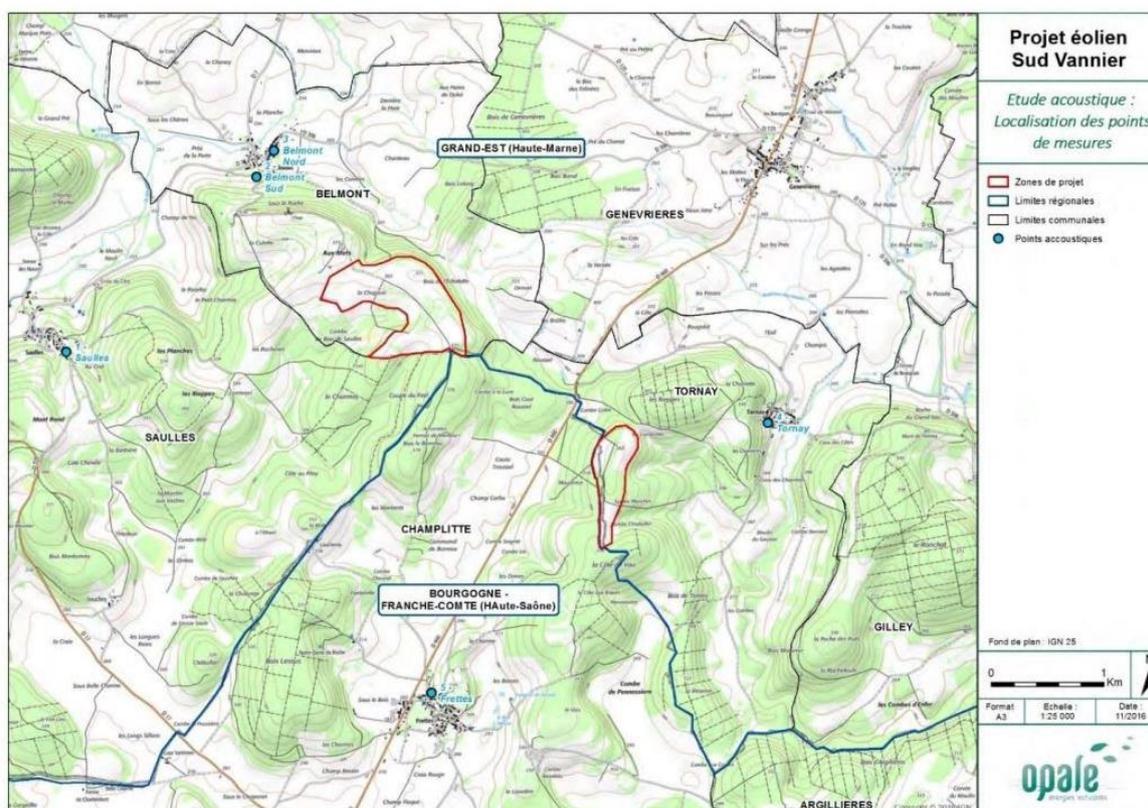
Réponse de Velocita Énergies : Nous pourrons commencer les études géologiques et études de sols lorsque nous connaissons les variantes d'implantation. Les études prendront bien sûr en compte cette faille, si elle est placée au niveau des variantes d'implantation.

Sur l'étude acoustique

Question d'un participant : « Y a-t-il eu des sonomètres posés lors de l'étude acoustique pour le parc éolien de Tornay ? »

Réponse de Velocita Énergies : Oui, voici la carte des lieux de pose de sonomètres pour le parc de Tornay :

Extrait du dossier de l'étude d'impact du parc éolien de Sud Vannier (Opale, 2017)



Il n'y a en effet pas eu de mesures faites à Genevrières pour ce parc éolien, pour une raison que nous ne connaissons pas. Dans le cadre de l'étude acoustique en cours, davantage de points de mesures sont prévus, notamment au niveau du village de Genevrières.

Sur l'étude écologique

Question d'un participant : « Est-ce que les éoliennes s'arrêtent en présence d'oiseaux ? »

Réponse de Velocita Énergies : Des bridages sont mis en place à certaines périodes ciblées ou certains horaires afin d'arrêter les éoliennes, par exemple lors des migrations. De plus, les parcs éoliens récents sont souvent équipés de dispositifs de détection des oiseaux qui permettent de freiner, voire d'arrêter les machines en cas de vol d'une espèce spécifique à proximité du parc.

Sur l'étude de vent

Question d'un participant : « Quelle est la hauteur du mât de mesure ? »

Réponse de Velocita Énergies : Le mât de mesure est de 103 mètres de haut.

Question d'un participant : « A qui appartient la parcelle où le mat de mesure est installé ? »

Réponse de Velocita : Il s'agit d'un contrat entre deux entités privées, nous ne sommes donc pas habilités à communiquer ces informations.

Sur l'étude paysagère

Question d'un participant : « Quand pourrez-vous nous présenter les photomontages ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous pensons les recevoir au printemps 2025, et vous les présenter avant l'été 2025.

Question d'un participant : « L'étude paysagère prévoit-elle de garder des angles de respiration dans le paysage autour du bourg ? Sinon, serait-il possible qu'elle prenne ce besoin en compte ? »

Réponse de Velocita Énergies : Le bureau d'étude paysager va faire des préconisations afin de limiter les impacts visuels et veiller à ne pas créer un effet « d'encerclement » du village.

Question d'un participant : « Serait-il possible d'effectuer une vue drone à 360° du paysage depuis un point au-dessus de la commune ? »

Réponse de Velocita Énergies : L'étude paysagère comprend déjà de nombreuses méthodes permettant d'évaluer et répertorier les sensibilités paysagères et patrimoniales. Elle se concentre notamment sur des points de vue par lesquels passent régulièrement les habitants. Il faudrait donc voir ce que cela pourrait apporter de plus à l'étude.

3.4 Les échanges sur la démarche de concertation

Sur les évènements

Question d'un participant : « Quand sera le prochain évènement public ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous organiserons un prochain évènement public au printemps 2025, afin d'échanger ensemble sur les résultats des études.

Question d'un participant : « Aurez-vous la trame d'implantation à ce moment-là ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous espérons pouvoir déjà vous présenter des variantes de l'implantation.

Question d'un participant : « Aurez-vous les photomontages à nous présenter ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous devrions les recevoir à cette période-là. Nous allons confirmer cela avec le bureau d'étude paysager.

Sur les mesures d'accompagnement

Question d'un participant : « Où serait le projet photovoltaïque à destination des habitants ? »

Réponse de Velocita Énergies : Nous devons attendre de savoir combien de personnes souhaitent bénéficier de cette mesure pour en définir la taille, et donc l'implantation. Les panneaux photovoltaïques dont l'électricité pourrait bénéficier directement aux habitants et à la commune pourraient être placés sur un ou des toits ou dans un champ par exemple, ou même sur une plateforme d'éolienne. Nous sommes aussi en attente du retour des données d'entrée de SICAE-Est, qui

s'occupe de la gestion et la fourniture de l'énergie dans ce secteur de la Haute-Marne.

Remarque d'un participant : « C'est important d'avoir ici les réponses à ces questions. »

Remarque d'un participant : « C'est cool, ce format de réunion ! »

3.5 La co-construction des points de vue de photomontage

Le bureau d'étude a défini des points de prise de vue depuis lesquels prendre les photographies, qui serviront à réaliser des photomontages une fois l'implantation définie. Ces points de prise de vue sont matérialisés sur la carte par des étoiles numérotées. L'exercice de la co-construction menée lors du forum était d'inviter les habitants à proposer des points de prise de vue supplémentaires à ceux proposés par le bureau d'étude paysager, depuis des lieux qu'ils utilisent au quotidien sur la commune ou aux alentours de la zone d'étude.

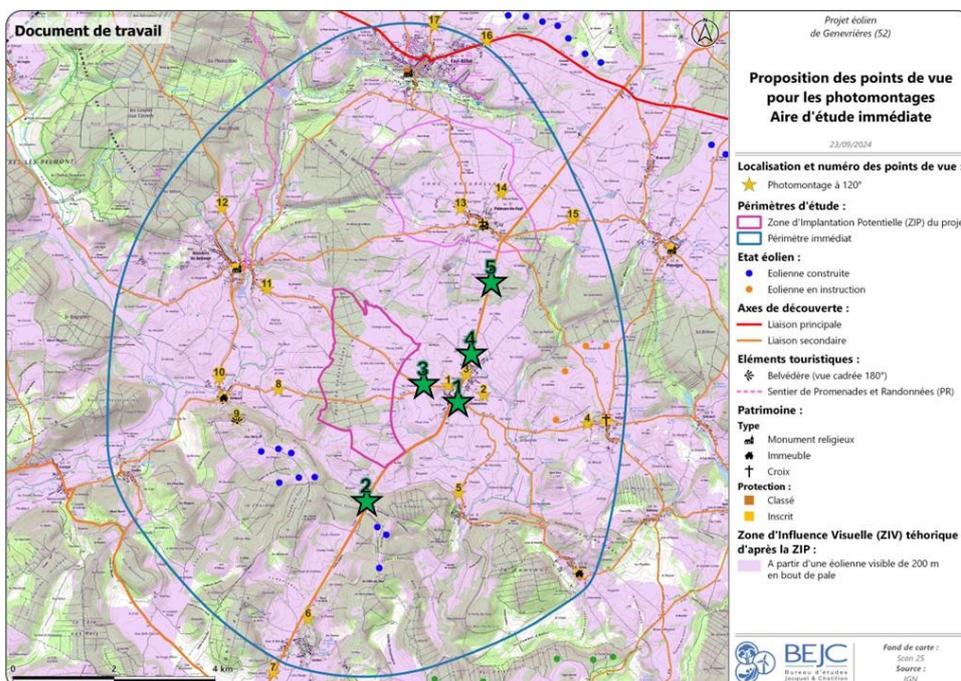
Voici les points qui ont été proposés par les habitants ayant participé au forum :

Proposition de points de vue de photomontages par les habitants de Genevrières lors du forum public du 9 octobre 2024



Détails de l'emplacement exact

- 1** depuis devant la maison au 1 rue de Freux.
- 2** depuis la route D460, en arrivant sur Genevrières, depuis Frettes.
- 3** depuis le point haut, juste avant le croisement entre la D125 et la D306.
- 4** depuis la route D460, en arrivant sur Genevrières depuis Poinson-lès-Fayl, juste avant le panneau d'entrée de la commune.
- 5** depuis plus haut sur la route D460, en arrivant sur Genevrières, depuis Poinson-lès-Fayl, au niveau du Lieu-dit « Aux peupliers ».



Les points proposés vont être discutés avec le bureau d'étude, les plus pertinents seront sélectionnés afin de compléter l'étude paysagère.

Pour continuer de suivre les actualités du projet et la suite de la démarche de concertation, rendez-vous sur le site internet du projet :

eoliengenevrieries.fr

4. Contacts

Velocita Energies

Léa PERACINO – Cheffe de projet

Mail : LPeracino@velocitaenergies.fr

Frederic BELTRAN – Chargé de Développement Territorial

Mail : FBeltran@velocitaenergies.fr

Demopolis Concertation

Romane VALIGNAT – Consultante

Mail : Romane.valignat@demopolis-concertation.fr

Tel : +33 7 85 63 85 66

Charline ZINE – Associée et consultante en concertation

Mail : Charline.vialle@demopolis-concertation.fr

Tel : +33 6 13 60 01 06

5. Annexes

Affiches présentées au forum	15
Métoplans réalisés en séance	21
Carte présentée et carte co-construite des points de vue de photomontages au forum	25



L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN FRANCE



Le rôle des énergies renouvelables dans la transition énergétique

Objectif de la France d'ici 2030

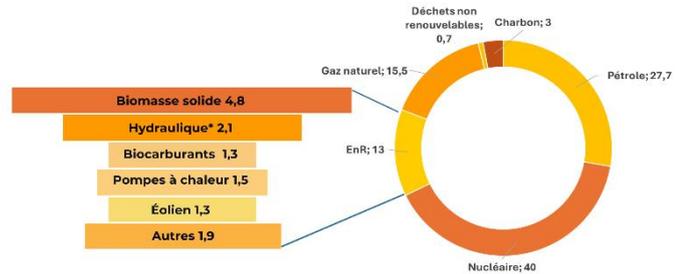
40% de l'électricité produite par des énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables ont l'avantage d'être produites à partir de ressources naturelles, qui se reconstituent à des rythmes supérieurs au taux d'utilisation de la ressource.

Pour limiter l'impact qu'aura le réchauffement climatique sur nos sociétés, les pays du monde se sont engagés, par l'accord de Paris de 2016, à **réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre**. Pour y parvenir, il est indispensable de réduire nos consommations d'énergies et de diversifier les sources.

Répartition de la consommation d'énergie primaire par énergie en 2022

En % (données non corrigées des variations climatiques)



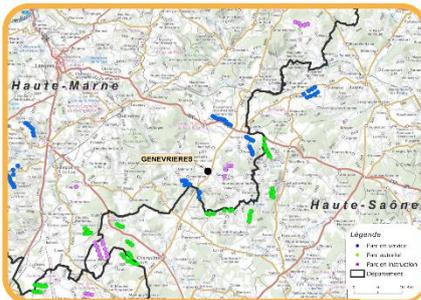
* Hydraulique hors pompages.
Source : SDES, Bilan énergétique de la France, 2022

Des objectifs nationaux et locaux



Puissance éolienne totale raccordée par région au 30 juin 2024
Source : Journal de l'éolien

Parcs et projets éoliens alentours en septembre 2024



Le saviez-vous ?



L'énergie éolienne est **l'une des énergies les moins polluantes** de nos jours ! De sa fabrication à son démantèlement, le bilan carbone de l'éolien en France est de **12,7 g CO₂ eq/kWh** contre 469 g CO₂ eq/kWh pour le gaz naturel et 840 g CO₂ eq/kWh pour le pétrole.

Source : Rapport du GIEC

En avril 2020, la France accélère son engagement dans la transition énergétique en adoptant le décret relatif à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui fixe les objectifs de transition énergétique du pays jusqu'en 2028. **L'éolien terrestre tient un rôle essentiel dans cette politique de développement** car à l'horizon 2028, ce seront environ **35 GW** qui devront être implantés en France métropolitaine. Ces objectifs sont déclinés regionalement dans les SRADDET.

En parallèle, RTE rappelle dans son analyse "Futurs énergétiques 2050" la nécessité de développer massivement les EnR, dont l'éolien qui est indispensable dans les 6 scénarios envisagés.

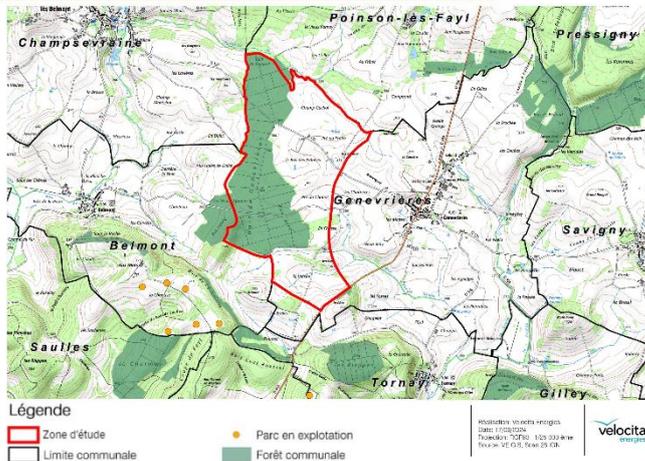


PROJET DE
PARC ÉOLIEN DE
GENEVRIÈRES

ZOOM SUR LE PROJET

Le projet éolien que développe Velocita Energies sur la commune de Genevrières est actuellement à l'étude. La zone étudiée pour l'implantation se situe sur la partie ouest de la commune, sur des zones agricoles et forestières.

La zone d'implantation du projet



Les chiffres clefs

- 4 à 7** éoliennes
- 180 à 200 mètres** de hauteur
- 4 à 5 MW** de puissance unitaire environ
- 2 200 à 2 800** foyers alimentés (chauffage inclus) pour une éolienne de 4,5 MW

Le calendrier prévisionnel du projet





PROJET DE
PARC ÉOLIEN DE
GENEVRIÈRES

LES ÉTUDES

L'étude des vents



L'étude de vent est réalisée via l'installation d'un **mât de mesure** de 100m sur la zone d'étude du projet, installé courant octobre 2024. Les capteurs placés sur le mât permettront de quantifier avec précision **la direction et la vitesse du vent**. Ce mât permettra de déterminer les caractéristiques optimales des éoliennes (taille, puissance, espacement...) ainsi que d'enregistrer l'activité des chauves-souris en hauteur.

L'étude acoustique



Dès l'automne 2024, un bureau d'étude va mener une campagne de **mesures du bruit ambiant** (à feuilles tombées) dans les jardins de certaines maisons ciblées, à l'extérieur du village et des villages voisins.

Cela permettra de définir le niveau de bruit actuel pour ensuite **modéliser l'acoustique du projet** et ainsi assurer le respect de la réglementation.

L'étude écologique



Un bureau d'étude Tauw (Dijon) mène depuis plus d'un an des études sur la faune et la flore du territoire afin d'évaluer les enjeux écologiques et en tenir compte dans la définition de la trame d'implantation. Compléments spécifiques à ce projet :

- Etude du **milan royal** et de la **cigogne noire** (observations supplémentaires et pose de pièges photographiques à proximité des cours d'eau).
- Pose d'une perche en forêt afin d'enregistrer l'activité des chauves-souris et compléter les enregistrements du mât en zone agricole.
- Etude des **chauves-souris** à proximité de la lisière afin de définir la distance d'éloignement à prendre en compte pour l'implantation en zone agricole.

L'expertise forestière



La zone d'étude couvre une partie de la zone forestière sur la commune, et nécessite des études spécifiques. Un **membre des Experts Forestiers de France** réalise actuellement un diagnostic afin de qualifier les enjeux de la forêt communale vis-à-vis de l'éolien (analyse des essences, de la qualité des bois et de leur vulnérabilité par rapport au changement climatique).



L'étude paysagère

Le bureau d'étude Jacquel & Chatillon répertorie actuellement les **sensibilités paysagères et patrimoniales du territoire** afin de hiérarchiser les enjeux et préconiser des implantations préservant la cohérence paysagère, via la réalisation de photomontages.

Participez à l'étude en proposant
des points de prise de vue sur la carte
À vos stylos !



PROJET DE
PARC ÉOLIEN DE GENEVRIÈRES

NOS RÉPONSES
À VOS QUESTIONS



“Quels bénéfices peut-on retirer du projet en tant qu'habitant ?”



Plusieurs retombées sont intéressantes pour la commune et ses habitants :

- Une **source de revenus** pour la commune : le développeur a une obligation légale de reverser une partie de ses bénéfices à la commune hôte pendant la durée d'exploitation du parc, à travers le versement de l'IFER, un impôt local.
- Les citoyens peuvent participer à la **définition des mesures d'accompagnement**. Une partie du budget du projet éolien est alloué à la mise en place de projets sur la commune.
- La maintenance et les travaux peuvent **participer à l'activité des entreprises locales**.



ZOOM SUR...
LE PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE
PROPOSE PAR VELOCITA ENERGIES

En parallèle du projet éolien, Velocita Energies propose de **financer une installation solaire** dont la production pourra être consommée par les habitants volontaires de Genevrières, ce qui pourrait **réduire la facture d'électricité des foyers participants de 15 à 25%**.

Si vous êtes intéressé(e), faites-le savoir au développeur !

“On entend les parcs éoliens alentours. Va-t-on entendre celui-ci ?”

Les éoliennes émettent un bruit de fond, **principalement des basses fréquences, oscillant entre 20 Hz et 100 Hz**. Ce bruit est dû à des vibrations mécaniques entre les composants de l'éolienne et au souffle du vent dans les pales.

À 500 mètres de distance, il est généralement inférieur à 35 décibels : **c'est moins qu'une conversation à voix basse**. Sur ce projet, les éoliennes seront situées à **au moins 800 mètres des premières habitations**, plus que les 500 mètres réglementaires. Également, l'étude acoustique en cours veille à ce que le seuil maximal de décibels soit respecté.

Les éoliennes font l'objet de perfectionnements techniques constants : engrenages de précision silencieux, montage des arbres de transmission sur amortisseurs, capitonnage de la nacelle...



Désormais, des sortes de peignes sont placés au bout des pales pour atténuer leur bruit : elles réduisent les turbulences du vent. Cette technologie est inspirée des oiseaux nocturnes !

“Le projet pourrait-il être dans le bois ?”

La forêt communale **fait partie de la zone d'étude**. Pour le moment rien n'est fixé en ce qui concerne l'implantation et la répartition des éoliennes entre l'agricole et la forêt. Dans le cas spécifique de Genevrières, installer des éoliennes en forêt permettrait de s'éloigner des habitations et de diminuer la visibilité des éoliennes.

Si une telle zone est retenue, la **mesure de l'impact environnemental** sera réalisée dans le cadre des études préalables au projet. Dans ce cas, les surfaces défrichées ou déboisées seront faibles et des mesures de compensation seront prévues pour la commune.





PROJET DE
PARC ÉOLIEN DE GENEVRIÈRES

NOS RÉPONSES
À VOS QUESTIONS



“Quels impacts peuvent avoir les éoliennes sur la faune en présence d'oiseaux ?”

Depuis 10 ans, les développeurs éoliens agissent aux côtés de l'ADEME et de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) pour **évaluer les impacts de l'éolien sur la faune aviaire**. Selon la LPO, le taux de mortalité des oiseaux varie en fonction de la configuration du parc éolien. Il se situe entre 0 et 60 individus par an et par éolienne. **Cette mortalité peut être considérée comme faible** si on la compare à celle des lignes électriques (40 à 1230 oiseaux par kilomètre de ligne) ou aux infrastructures routières (30 à 100 oiseaux par kilomètre de route).

Sur de nombreux parcs récents, des systèmes de détection permettent de freiner les machines lors du passage d'un individu.

“Pourquoi voit-on des éoliennes qui ne tournent pas ?”

En moyenne, **les éoliennes fonctionnent entre 75 et 95 % du temps** (ADEME, 2024).
4 raisons principales expliquent l'arrêt potentiel des éoliennes :



La **maintenance** :

Les éoliennes en ont toujours besoin (vérifications, réparations, remplacement de pièces...) ce qui nécessite un arrêt temporaire et planifié.



Les **conditions météorologiques** :

Si le vent franchi les 90 km/h ou descend en dessous de 10 km/h, l'éolienne s'arrête par sécurité.



Le **respect des riverains et de la biodiversité** :

Les éoliennes peuvent être freinées voire arrêtées pour limiter l'impact acoustique ou éviter les collisions avec la faune à certaines périodes.



A la demande de **l'administration** pour une régularisation du dossier

C'est pour cela que parfois sur un même parc, **toutes les éoliennes ne tournent pas en même temps** : leurs expositions au vent dépend de l'emplacement de chacune.

“Pourquoi construire des éoliennes ici, alors qu'il y en a déjà ?”

L'installation d'éoliennes en France est liée à de nombreux critères :



- **Les gisements de vents**
- La présence de radars pour éviter les interférences
- Les zones de survol des avions civils et militaires
- Les réserves naturelles
- Les installations sensibles (Seveso, nucléaire...)
- L'espace nécessaire pour implanter les éoliennes

Lorsque ces cartes d'exclusion sont superposées, les implantations possibles sont limitées, ce qui explique **la concentration sur certaines zones**.





PROJET DE
PARC ÉOLIEN DE
GENEVRIÈRES



LA CONCERTATION

Retour sur l'étude des perceptions
d'avril - mai 2024

Les objectifs de l'étude



Mieux comprendre
votre territoire et
ses enjeux



Recueillir vos avis
et questions sur
l'éolien et ce projet



Identifier vos attentes locales
en matière de concertation et
de communication

Ce que vous nous avez dit

Propos tenus par les personnes rencontrées. Ce ne sont en aucun cas des faits vérifiés.

« Ça fait déjà un moment
qu'on a des projets ici ! »

« De chez moi, j'en vois
partout. Et ça ne me dérange
pas du tout. »

« On en a une **bonne
centaine** par ici. »

« On est vraiment pour la
transition énergétique. »

« On est quand même venus
à la campagne pour être
tranquille. »

« On n'est ni pour ni contre :
c'est l'avenir ! Il faut faire
avec. »

« Il faut refaire une réunion,
mais plus structurée. »

« Les gens n'ont pas pu
poser leurs questions, ils ont
besoin de réponses. »

« Je pense qu'il faut des
réunions plus **constructives**
que juste écouter les antis. »

« Pourquoi les éoliennes ne
tournent pas toujours ? »

« Combien de **temps** dure ce
type de projet ? »

« On ne sait pas encore si cela
impacte la santé des gens et
des animaux. »

« On n'en voit pas les
bénéfices. »

« Le **parc photovoltaïque**
irait directement baisser la
facture ! »

« Avec les retombées, on
peut toujours **améliorer le
village**. »

« Sur les autres projets, ils
n'ont jamais demandé notre
avis. »

« Il faut de la **transparence** de
tous les côtés, pour repartir
sur de bonnes bases. »

« Il ne faut pas couper la
communication. C'est bien
si vous êtes là. »

« On voudrait choisir les
lieux pour l'implantation en
forêt. »

« Ça sera bien de voir pour
avoir des **emplois locaux**... a
minima. »

« On devrait avoir une
rénovation énergétique, ça
aurait du sens ! »

Les données clefs de l'étude

56 habitants rencontrés à
Genevrières en porte-à-
porte et en entretiens

77% d'avis exprimés sur l'éolien et sur
le projet de Velocita à Genevrières,
dont un tiers est plutôt favorable,
et deux tiers plutôt défavorables.

33% des personnes
rencontrées ont des
questions sur le projet

56% expriment un besoin
de concertation



VOS questions sur l'éolien

Les éoliennes émettent-elles des ondes ?
Oui, des basses fréquences, mais non significatives pour nous.

Les vaches peuvent-elles être impactées par les éoliennes ?
D'après toutes les études menées, les éoliennes ne perturbent pas les vaches.
Les causes de perturbations étaient toujours externes (changement d'alimentation...)

Y a-t-il un impact sur nous ?
impacts

Les infrasons influent-ils sur le comportement des chiens ?
Nous allons mener des recherches et répondre dans le compte-rendu.

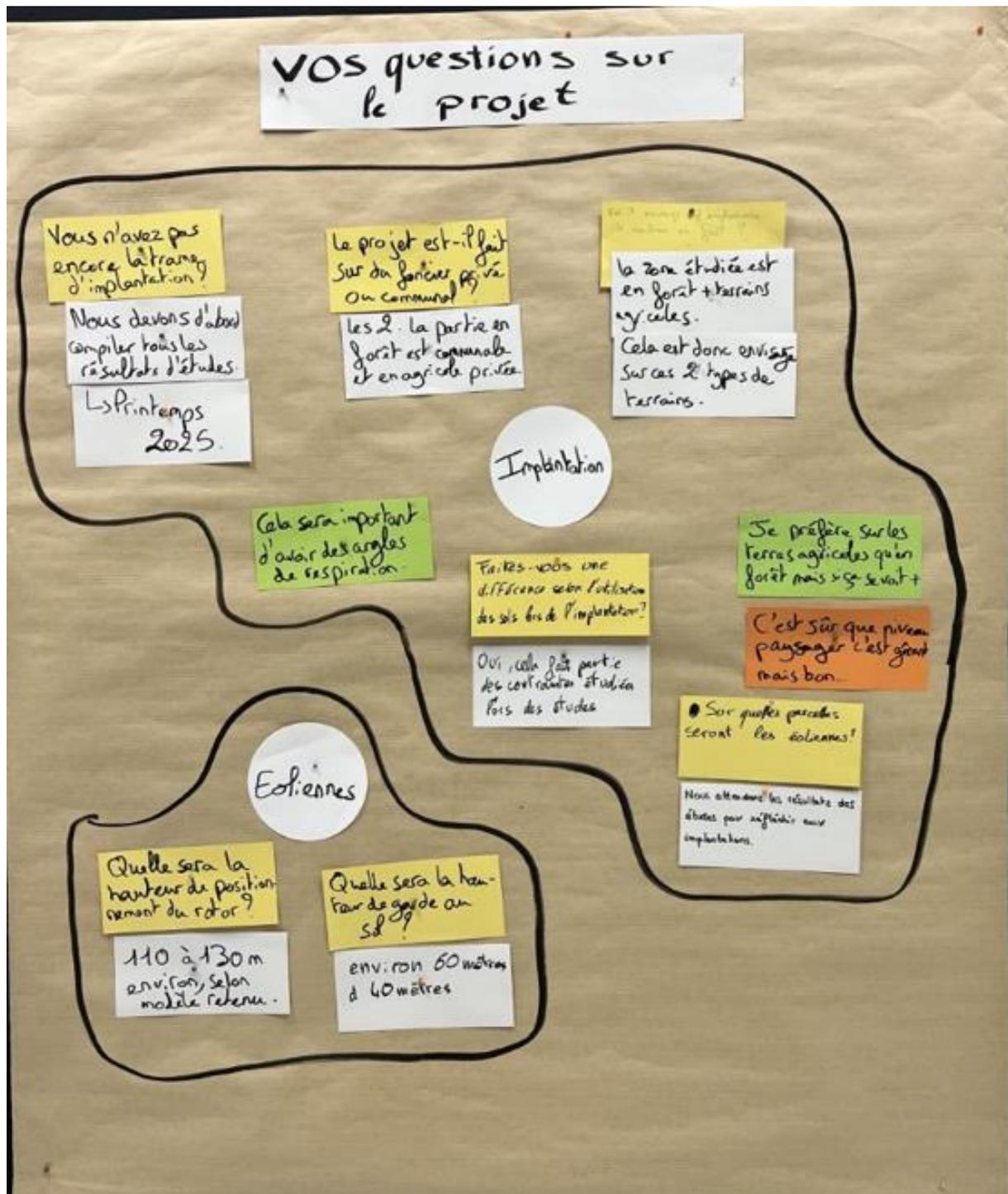
Un parc éolien dans l'ouest avait été fermé à cause des impacts sur les vaches

fonctionnement de l'éolien

Pourquoi les éoliennes de Vannier-Amance ne tournent pas ?
C'est une demande de la Préfecture car un dossier administratif est en cours de régularisation suite à une erreur administrative.

L'arrêt du parc de Fayl-Bric est-il lié aux décisions de justice vis-à-vis du parc ?

Pourquoi ne peut-on pas orienter les lumières vers le haut ?
C'est une volonté de l'Etat, mais l'Armée s'y oppose pour l'instant.



Vos questions sur les études

Y a-t-il eu des sonarèmes pour l'étude du parc de Torrey?

Est-ce que les éoliennes s'arrêtent en présence d'oiseaux?

Les études avancent ?

Oui, les premiers résultats d'études vont arriver fin 2024

À partir de 2025, nous pourrions commencer à étudier les variantes d'implantation

Pourriez-vous prendre la feuille de conductibilité des infrasons en compte dans les études ?

Sur ce terrain, il y a une feuille de conductibilité des infrasons (impacts sur le bétail)

Qui est propriétaire de la parcelle du mât de mesure ?

Acoustique

Des vents

Quelle est la hauteur du mât de mesure ?

103 mètres de haut

Paysagère

Quand vous présenterez-vous les photomontages ?

Nous espérons les avoir au printemps 2025, au prochain événement public.

Pourra-t-on avoir accès aux angles de respiration de l'étude paysagère ?

Serait-il possible d'avoir une vue drone 360° d'au dessus du parc ?

